

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 avril 2026

---

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 153

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, Mme Bentorki, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 25, insérer les deux alinéas suivants :

« L'environnement stratégique est bouleversé par l'incertitude écologique. L'effondrement de la biodiversité, la raréfaction des ressources et le changement climatique modifient l'ordre des événements naturels auxquels nous nous sommes adaptés depuis des millénaires. Sans transformation des modes de production, d'échanges et de consommation, les conflits pour l'accès à l'eau, l'alimentation, l'énergie iront croissant. Comme ceux liés aux déplacements forcés de populations : l'ONU prévoit 250 millions de personnes déplacées à cause de phénomènes climatiques extrêmes d'ici 2050.

« La communauté internationale doit répondre collectivement et sans attendre à ces enjeux. Ainsi, la France doit proposer la création d'une organisation mondiale de l'environnement et la mise en place au niveau de l'ONU d'une force d'intervention et de sécurité écologique. Cette dernière serait

inspirée du modèle des casques bleus pour intervenir en cas de catastrophes naturelles. »

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe La France insoumise propose la création de casques verts climatiques au niveau de l'ONU pour intervenir en cas de catastrophes naturelles. Alors que le droit international est massivement violé et que les espaces de confrontation interétatiques s'étendent, il est urgent de retrouver des formes de coopération au niveau international, autour d'intérêts communs. L'adaptation au dérèglement climatique -qui pourrait exposer près de deux milliards d'êtres humains à des températures extrêmes d'ici 2100- en est un. Une initiative portée par la France dans ce domaine, en commençant par exemple avec les pays du pourtour méditerranéen, pourrait ainsi permettre d'enclencher une telle dynamique.